Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2020)
Heft: 2288

Artikel: Les ombres de la réussite helvétique : absente des discours officiels et du papier glacé, la part sombre du modèle économique suisse

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024103

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les ombres de la réussite helvétique

Absente des discours officiels et du papier glacé, la part sombre du modèle économique suisse

Jean-Daniel Delley - 29 mai 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36784

La solidité de l'économie suisse ne sera pas affectée par la pandémie. Ses infrastructures et son appareil de production sortent indemnes de la crise (DP 2287).

Traditionnellement on explique le succès du modèle économique helvétique par le bon niveau de formation de la main-d'œuvre et la qualité de son travail, par la stabilité politique et la paix sociale. Structurellement la grande diversité de la production et le dense tissu de PME facilitent des adaptations qu'exigent les soubresauts de la conjoncture.

Pourtant ce qui est considéré comme une force, à savoir la part importante des exportations dans la création de richesse – 65% du PIB en 2018 – peut également constituer une faiblesse. Elle rend dépendant de marchés extérieurs dont la maîtrise échappe aux acteurs locaux. Une campagne de lutte contre la corruption en Chine et c'est l'horlogerie de luxe qui souffre.

Par ailleurs, le solde constamment et largement positif de la balance commerciale en Suisse reflète un déséquilibre des échanges peu favorable à un développement harmonieux du commerce.

Sous le brio

Mais il y a plus grave. En 2015, la Suisse et les pays membres de l'ONU ont adopté l'*Agenda 2030* pour un développement durable, soit *17 objectifs pour sauver le monde*. Si le pays s'en sort relativement bien pour ce qui est de leur réalisation sur son territoire, il fait piètre figure en ce qui concerne l'impact de son activité économique hors de ses frontières.

Selon le *Rapport 2019 sur le développement durable* de la Fondation Bertelsmann, la Suisse, en compagnie des dictatures pétrolières et des États-Unis, se place dans le peloton de tête des États provoquant le plus d'effets négatifs sur le développement d'autres pays.

Sa politique fiscale favorise l'émigration des bénéfices des entreprises et des hauts revenus, affaiblissant ainsi l'assiette fiscale de nombreux pays, riches et pauvres. Lesquels peinent à réaliser leurs objectifs de développement durable, par exemple en matière d'éducation ou de santé publique.

La réforme de la fiscalité des entreprises adoptée l'an dernier n'a fait que substituer une taxation privilégiée à une autre. La communauté internationale n'est d'ailleurs pas dupe qui, par le biais de l'OCDE, prépare une riposte: chaque pays devrait bénéficier d'un impôt correspondant aux bénéfices engrangés sur son territoire.

Les conditions de travail qui prévalent dans les secteurs produisant les biens importés provoquent le décès de 2,8 personnes pour 100'000 travailleurs, une proportion atteinte par les États autoritaires.

Vers une comptabilité responsable

Public Eye documente régulièrement les abus de sociétés helvétiques, dans le cadre de sa campagne en faveur de l'initiative «*Multinationales responsables*». Des abus qui concernent aussi bien les conditions de travail que les atteintes à l'environnement.

En matière de climat, la Suisse ne se profile guère mieux. A l'interne, elle peine à mettre en place une politique efficace de réduction des gaz à effet de serre. A l'externe, la politique de la Banque nationale comme celle des grandes banques favorise les investissements dans les combustibles fossiles. Et les émissions de CO_2 engendrées par la fabrication des produits

importés dépassent largement celles directement provoquées.

On pourrait enfin mentionner l'agriculture, en particulier l'élevage animal. Celui-ci dépend encore trop d'aliments non indigènes, contribuant ainsi à la déforestation et à la disparition des cultures vivrières pourtant indispensables aux populations des pays de provenance.

Tout compte fait, le bilan de l'économie helvétique s'avère moins brillant que ne le laissent apparaître les discours officiels et les brochures sur papier glacé. Une part de bien-être ici induit du mal-être ailleurs.

À terme, ce déséquilibre ne peut que nuire à la prospérité.

L'enrichissement des uns par l'appauvrissement des autres ne peut pas fonder des échanges durables.

Nous le comprendrons quand nous nous attellerons à une comptabilité prenant en compte toutes les variables qui contribuent à la richesse du pays, et non seulement celles qui valorisent la perception que nous avons de nous-mêmes.

Jeux d'arcade

Avec la crise, les locataires commerciaux font les frais de la protection étatique du secteur immobilier

Benoît Genecand - 27 mai 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36759

Un truc me turlupine. Pourquoi le Conseil fédéral a-t-il laissé en plan la question de l'immobilier commercial, locaux et autres arcades, en location. Pourquoi a-t-il calé sur cette thématique alors qu'il a fait flèche de tout bois durant le confinement pour régler à coup d'ordonnances tous les problèmes qui surgissaient?

Et, afin de personnaliser un peu, pourquoi avons-nous eu Alain Berset en chef de guerre omnipotent et Guy Parmelin obligé d'expliquer qu'on avait bien vu la difficulté mais que *«ne rien faire»* semblait la meilleure solution?

La thèse défendue par le ministre de l'économie est d'une grande candeur. *«Le Conseil fédéral est parfaitement conscient de la situation difficile dans laquelle se trouvent de nombreux locataires commerciaux.»*

Mais, chant du Calimero, *«trouver des solutions dans ce domaine n'est pas chose aisée. Le droit du bail est complexe et il polarise politiquement, et ceci depuis des décennies. On constate des oppositions fondamentales, difficilement conciliables».* Avant de conclure: *«Le Conseil fédéral estime que sa stratégie consistant à intervenir le moins possible… doit être confirmée.»*

En résumé, conscient du problème, le Conseil fédéral préfère s'abstenir parce que c'est trop compliqué! Hum, comment dire, est-il déplacé de trouver l'argumentation un peu légère?

Voici pourtant une solution très simple qui aurait pu être mise en place avec le monceau d'ordonnances pondues durant la crise. Décréter que toute entreprise qui demanderait un crédit Covid-19 se verrait interdire de payer la totalité de son loyer commercial. Elle devrait se contenter de verser un montant couvrant les charges d'immeuble et ne rémunérer en rien le capital investi par le propriétaire. Cela correspondrait en gros à payer 20 à 30 % du loyer.

Sainte pierre

Iconoclaste? Contraire aux garanties constitutionnelles? C'est exactement ce que prévoient les crédits et les cautionnements solidaires à la suite du coronavirus qui interdisent *«la distribution de dividendes et de tantièmes ainsi que le remboursement d'apports de capital»*. Alors si